

## **Réunion d'échange entre la Délégation de la Plateforme Pastorale et les Organisations paysannes du Logone Occidental. 17 juin 2015.**

Dans le cadre de sa mission de diffusion des connaissances sur le développement pastoral, la Plateforme Pastorale du Tchad a organisé une conférence avec le département de Géographie de l'Université de Moundou. Le 16 juin la Plateforme Pastorale a mobilisé une délégation composée de MM. Sama DGADPPA du Ministère de l'Elevage et de l'Hydraulique, Ali Béchir Université d'Ati et consultant pastoraliste mobilisé dans la préparation de la Stratégie Nationale de Développement Pastoral, Sougnabé Pabamé assistant technique en appui à la Plateforme et Bernard Bonnet assistant technique IRAM.

A la suite de cette conférence à l'université, la Délégation Régionale de l'Elevage et de l'Hydraulique du Logone Occidental a organisé une rencontre avec les organisations professionnelles de la région. Environ 25 personnes se sont réunies dont 8 femmes. La plupart des OP représentées ont déjà participé à des réunions liées aux travaux de la Plateforme, notamment l'atelier préparatoire de la Stratégie Nationale de Développement Pastoral pour la zone soudanienne en mars 2014.

Après une brève présentation des activités en cours par la Plateforme Pastorale les échanges se sont engagés de manière très ouverte avec les OP. Plusieurs questions ont été soulevées : conflits agriculteurs éleveurs, les risques d'implantation d'ouvrages pastoraux dans la zone soudanienne (en lien avec l'expérience du PIRPT), le fonctionnement insuffisant des comités de prévention des conflits définis par la convention de Laokassi, l'importance des vaccinations du bétail en lien avec les problèmes de RCA, les questions de formation des éleveurs à l'association agriculture élevage, l'importance de l'alphabétisation en milieu rural en plus de l'éducation de base en milieu pastoral, l'approvisionnement en aliment du bétail.

Le thème qui a largement dominé la réunion est celui de la mise en œuvre difficile de la convention de Laokassi. Celle-ci a mobilisé les usagers des ressources agro-pastorales pour une meilleure entente et la réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le Logone Occidental. L'attente forte exprimée par les OP est que les délégations régionales de l'élevage et de l'agriculture travaillent plus ensemble. Mais le Délégué Régional de l'Elevage a souligné que les deux délégations travaillent déjà ensemble et que le problème demeure celui de la prise en responsabilité des signataires de la convention de Laokassi. D'une manière générale ces questions de respects des engagements et de conflits d'accès aux ressources pastorales dans les zones pastorales rejoignent les propositions du Projet de Code Pastoral qui n'a pu être promulgué en 2014. Elles posent le problème de l'accompagnement de la mise en œuvre des accords locaux de gestion apaisée des ressources pastorales en zone soudanienne. Les OP membres de la Plateforme devraient relayer les demandes d'appui des organisations impliquées dans la mise en œuvre de cette convention de Laokassi pour que la Plateforme puisse appuyer le montage d'un accompagnement complémentaire de cette expérience porteuse de gestion concertée des ressources agro-pastorales en zone soudanienne.